

LE GROUPE DU CENTRE.

PDC-PEV-PBD

Le Groupe du Centre. PDC-PEV-PBD fait son retour au Palais fédéral

Le Groupe du Centre. PDC-PEV-PBD a traité, dans sa séance d'aujourd'hui, les thèmes de la session d'automne. Les mesures prises par le Conseil fédéral pour surmonter la crise du Covid-19 ont été soutenues et portées par le Groupe du Centre. Elles étaient nécessaires pour apporter un soutien rapide et sans bureaucratie inutile à l'ensemble des secteurs d'activités touchés. L'objectif reste de répondre aux préoccupations de l'ensemble des secteurs et de trouver des solutions communes.

La pandémie du Covid-19 a posé et continue de poser des défis immenses et sans précédent. Toutefois, les six derniers mois nous permettent déjà de tirer profit de l'expérience acquise. Pour le Groupe du Centre, il est essentiel de garantir le fonctionnement de l'Etat de droit et le plein exercice des droits démocratiques et ce, dans toutes les situations de crise. Cela est possible par la création d'une délégation juridique qui examinerait la constitutionnalité et la légalité des ordonnances édictées par l'exécutif, avant leur entrée en vigueur.

Loi Covid-19

Dans le cadre de loi Covid-19, un grand nombre de disposition d'urgence doivent être transposées dans la législation ordinaire. Le Groupe du Centre a été informé par Walter Thurnherr, le Chancelier de la Confédération, et a mené les premières discussions sur le contenu et sa mise en œuvre. Pour Walter Thurnherr : « Contrairement à certaines affirmations, la loi Covid-19 ne contient pas le principe de la vaccination obligatoire ». Et d'ajouter : « Nous devons toujours le mentionner, surtout en vue d'un possible référendum ».

Soutien aux transports publics

Une majorité du Groupe du Centre soutient la loi urgente sur le soutien des transports publics durant la crise du Covid-19. Il s'agit d'une solution équilibrée entre la Confédération, les cantons et les

entreprises de transport. Elle soutient par des mesures ciblées les transports publics et le fret ferroviaire. Le Groupe du Centre demande que le transport touristique ne soit pas exclu du paquet d'aide. La navigation touristique sur les lacs, qui souffre aujourd'hui du manque de touristes étrangers, fait partie des atouts touristiques de notre pays.

Contacts

ANDREA GMÜR-SCHÖNENBERGER

Présidente du Groupe, Conseillère aux Etats (LU)

andrea.gmuer-schoenenberger@parl.ch

+41 79 375 40 32

MARIANNE STREIFF

Présidente du PEV, Conseillère nationale (BE)

marianne.streiff@parl.ch

+41 79 664 74 57

MARTIN LANDOLT

Président du PBD et Conseiller national (GL)

martin.landolt@parl.ch

+41 79 620 08 51